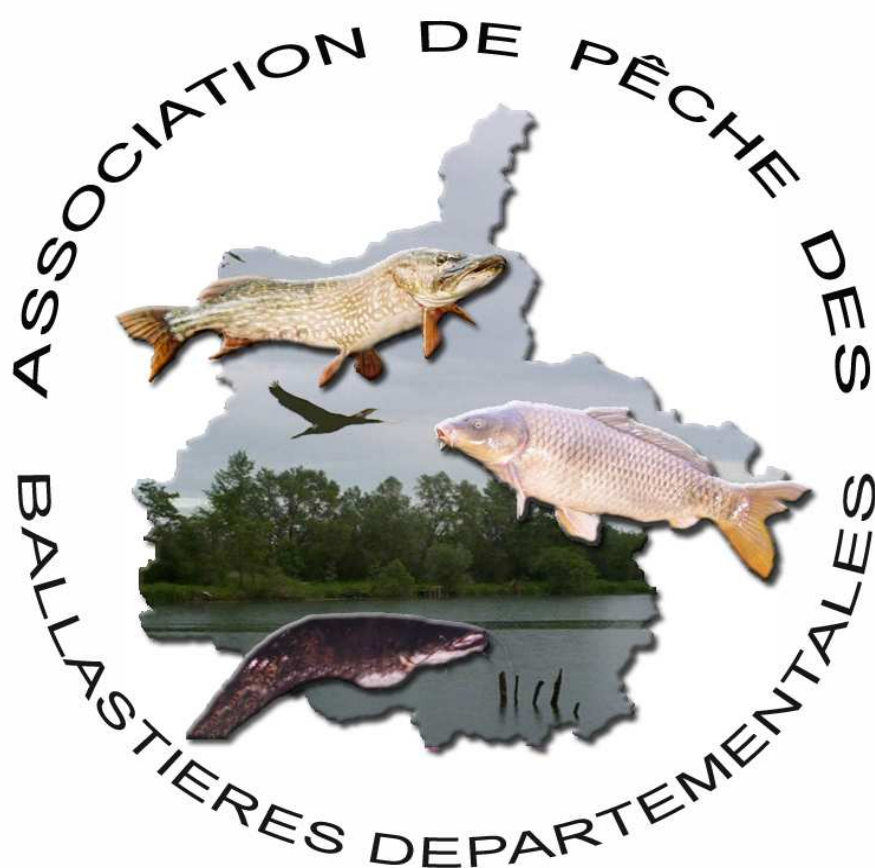


VII^{ème} TOURNOI TRIANGULAIRE

LES AYVELLES – 08

14 et 15 SEPTEMBRE 2013



REGLEMENT DU TOURNOI TRIANGULAIRE

A1- Le tournoi se dispute sous le règlement de la F.F.P.S.C. par équipes de deux pêcheurs, ils pêchent tous les deux s'ils le veulent ou l'un peut se contenter d'aider l'autre.

A2- Seul compte le résultat de l'équipe : au cas où un équipier abandonne – pour raison valable – le second peut continuer seul à condition que les deux équipiers aient pris ensemble le départ du tournoi

A3- L'ensemble des épreuves se déroulera en trois demi-journées : samedi matin, samedi après midi, dimanche matin.

A4 -Pour chaque demi-journée, les équipes seront réparties en trois groupes A, B et C pourvus chacun d'un même nombre de concurrents dans la mesure du possible.

A5- La répartition des équipes par groupe (A,B,C) sur les différents secteurs s'effectuera par tirage au sort.

A6- Pour chaque demi-journée, les équipes changeront de groupe par tirage au sort dirigé : une équipe ayant le groupe A le samedi matin ira soit dans le groupe B ou dans le groupe C le samedi après midi et obligatoirement dans le groupe non tiré le dimanche matin..

A7- Pour les trois demi journées, chaque secteur (PLAIN PERCHE, CANAL, LES PADOUX), recevra la même lettre A, B, C désignée par tirage au sort.

A8- Chaque épreuve se disputera en une manche de trois heures, classement au poids, chaque groupe aura son classement de 1 à 15 pour 45 équipes

A9- le tirage au sort des places de chaque épreuve s'effectuera en une fois le samedi matin suivant la grille jointe au programme, l'ordre des épreuves Y et Z sera également défini par tirage au sort avant le début de la seconde épreuve.

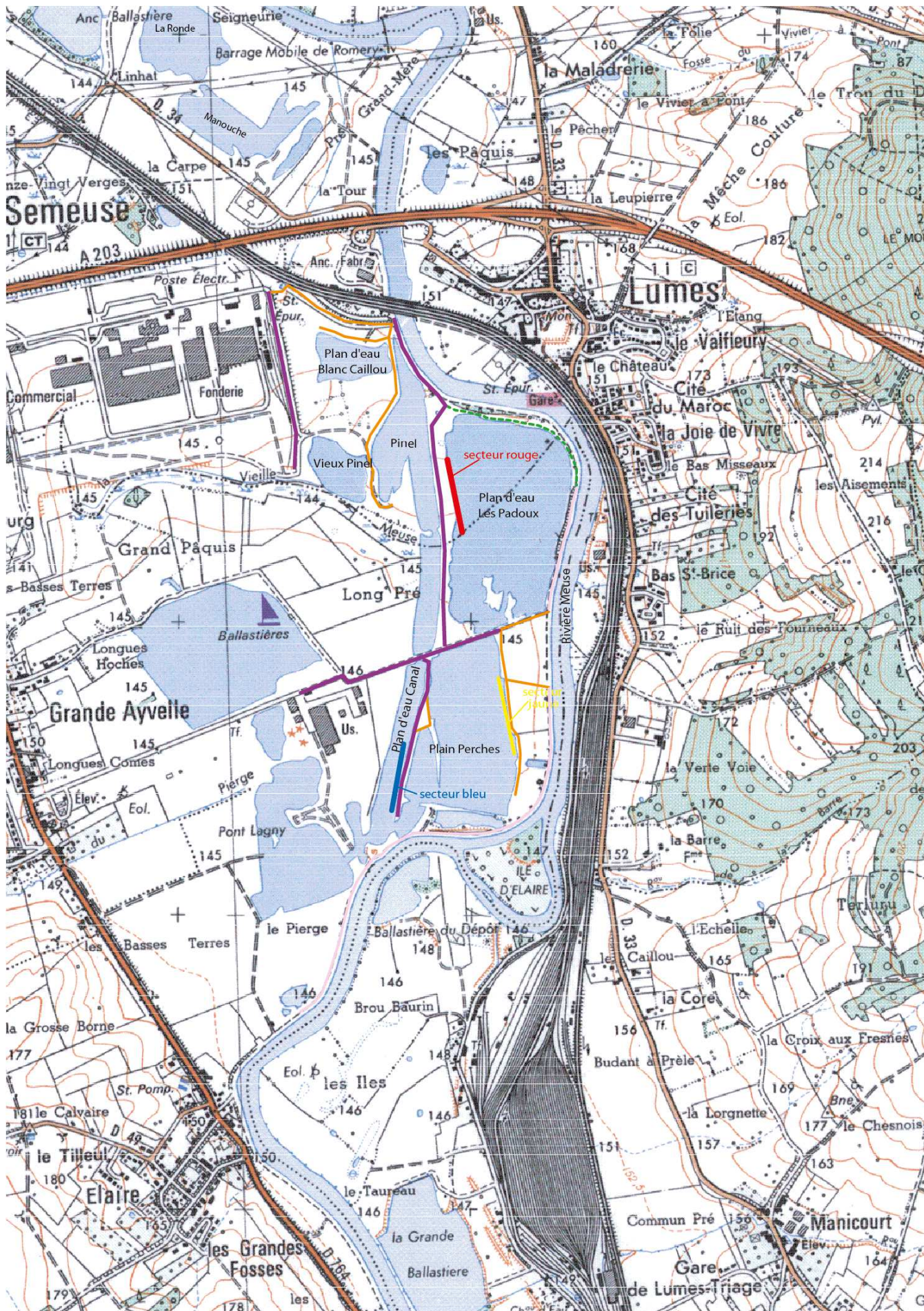
A10- Pour chaque équipe, l'addition des points obtenus à chaque épreuve donnera le classement général. En cas d'égalité le plus grand poids au total des manches, puis le plus grand poids par manche permettront de départager les équipes.

A11- Le changement d'équipier en cours d'épreuve n'est pas autorisé. Chaque équipe doit défendre sa chance sans chercher à faire le jeu ou à gêner des concurrents au bénéfice ou au détriment d'autres équipes.

A12- Les organisateurs se réservent le droit de mettre hors compétition toute équipe ou pêcheur qui ne respectera pas le règlement F.F.P.S.C. ainsi que les aménagements proposés pour l'organisation de ce tournoi

A13- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en ce qui concerne les accidents de toute nature qui pourraient survenir aux concurrents au cours de cette manifestation.





INSCRIPTIONS

60 € par équipe

Date limite pour les inscriptions : 10 septembre 2013

- Inscriptions par courrier accompagné de la désignation de chaque équipe et du montant de son engagement par chèque bancaire libellé à l'ordre de « **Association de Pêche des Ballastières Départementales** » - **A. P. B. D.** – à transmettre à l'adresse suivante :

MAGNIER PATRICK
20A, Chemin de la Corvée
08090 Montcy Notre Dame

Les ballastières sont gérées par une association et sont donc des lieux de pêche privés soumis à une cotisation spécifique. Après la réception de leur inscription, les équipes recevront de l'organisation un reçu qui les autorisera à venir s'entraîner sur les parcours avant le tournoi sans avoir à s'acquitter de la dite cotisation.

LIMITATIONS

- Canes longueur 13 m, moulinet interdit
- Amorce mouillée 12 l terre comprise par manche
- Esches animales 1l dont fouillis maxi ½ l par manche

CARACTERISTIQUES

Accès aux véhicules sur toutes les places

Plan d'eau CANAL : Profondeur 5 m, courant nul.

Poissons dominants : Gardons, brèmes, ablettes

Plan d'eau PERCHES : Profondeur 5 m, courant nul

Poissons dominants : Gardons, brèmes, ablettes

Plan d'eau LES PADOUX : Profondeur 5 m, courant nul.

Poissons dominants : Gardons, brèmes, ablettes.

DOTATION

Remise intégrale des inscriptions + coupes + lots

Exemple pour 30 équipes : $30 \times 60 = 1800$ € soit :

500 – 340 – 260 – 180 – 160 - 140 – 120 – 100 + lots pour les 5 suivants



HORAIRES

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

MATIN

- Accueil des équipes à partir de 6 heures
- Tirages au sort de 6 h 45 à 7 h 15
- Distribution des fiches 7 h 30
- Pêche 9 h 00 à 12 h 00

APRES-MIDI

- Tirage au sort 13h15
- Distribution des fiches 13 h 30
- Pêche 15 h 00 à 18 h 00

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

MATIN

- Accueil des équipes à partir de 6 heures
- Distribution des fiches 7 h 30
- Pêche 9 h 00 à 12 h 00

REMISE DES PRIX A PARTIR DE 15 H 30

Buvette, restauration sur place

CONTACTS

FAYET Dominique : 03 24 57 36 09
06 76 05 96 11

MAGNIER Patrick : 03 24 56 47 43
06 59 01 98 95
patrick.magnier8@sfr.fr



ARDENNES PECHÉ



Appats vivants, amorce, fouillis sur commande avant mardi soir

Contacts :
Tél. 03 24 37 37 40 ou 06 82 64 60 31
17 Chaussée de Sedan 08000 Charleville-Mézières

HEBERGEMENT

Campanile hôtel et restaurant
1, chemin du Moulin Leblanc
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

03 24 37 54 55

César Hôtel
23, Avenue du Maréchal Leclerc
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

03 24 26 12 00

Hôtel Fleuritel
1, boulevard Lean Delautre
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

03 24 37 41 11

Hôtel Formule 1
Rue du Moulin Leblanc
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

08 91 70 52 17

Hôtel de Paris
14, avenue Georges Corneau

08000 CHARLEVILLE MEZIERES 03 24 33 34 38

Hôtel 1^{ère} Classe

Rue du Moulin Leblanc

08000 CHARLEVILLE MEZIERES 03 24 56 05 85

Hôtel Mercure

Rue Louise Michel

08000 VILLERS SEMEUSE 03 24 59 72 72

Hôtel Campanile

Allée du château Titeux

08200 SEDAN 03 24 29 45 45

Hôtel restaurant Marmotte

91, avenue de la Marne

08200 SEDAN 03 24 29 44 44

Le Sandra

40, route de Sedan

08000 LES AYVELLES 03 24 57 15 91

Hôtel du Cheval Blanc

61, route de Sedan

08000 LES AYVELLES 03 24 37 78 87

Hôtel le Marcassin

10, rue d'Alsace

08000 CHARLEVILLE MEZIERES 03 24 57 40 76

Hôtel Chabotier

2, rue Gustave Gailly

08090 MONTCY NOTRE DAME 03 24 33 39 29

Hôtel de l'Europe

Place de la Gare

08200 SEDAN 03 24 27 18 71

Hôtel de la Meuse

8, rue de l'épargne

08000 CHARLEVILLE MEZIERES 03 24 33 34 88

Hôtel le Palais
1, place Nevers
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

03 24 33 32 50

Clévacances Ardennes : clevacances@ardennes.com

Gîtes de France Ardennes : www.gitardennes.com

Logis des Ardennes : www.logis-ardennes.com

Possibilité de campement sur le site pour la durée du week-end compétition